EAU'PTIMISE

Sobriété hydrique

La CCI est lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) 2025 de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (RMC) pour accompagner jusqu'à fin 2028 les industries agroalimentaires du bassin Rhône Méditerranée, situé sur la Bourgogne Franche-Comté, sur la ***sobriété des usages.***



Fait rare ! **Un dispositif d'aides très incitatif uniquement accessible aux industries accompagnées par la CCI via EAU'PTIMISE** :

- Taux d'aide boostés : jusqu'à 70% pour les PME
- Montant minimum de travaux réduit : 5000€ (au lieu de 10 000€)
- Suppression du seuil minimum d'économies d'eau (2000 m^3/an) pour avoir accès aux aides

LES + DE L'ACCOMPAGNEMENT PAR LA CCI

- **Un regard neutre sur vos pratiques** en gestion de l'eau
- **Des aides financières spécialement dédiées aux projets de travaux dans le cadre d'EAU'PTIMISE**
- **Un accompagnement administratif** pour déposer votre dossier de demande d'aide auprès de l'agence de l'eau
- **Le coût d'accompagnement totalement pris en charge** par l'agence de l'eau et la CCI

POUR QUI ?

- L'accompagnement EAU'PTIMISE est destiné aux **industries agroalimentaires** situées en Bourgogne Franche-Comté sur le bassin versant Rhône Méditerranée
- Il y a 3 bassins versants en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire. Pour savoir sur quel bassin versant votre entreprise est située, suivez ce lien : *https://www.lesagencesdeleau.fr/les-agences-de-leau/priorites-et-missions*

LES OBJECTIFS

- **Réduire votre consommation d'eau** et votre dépendance à cette ressource qui se raréfie
- **Gagner en compétitivité** en décorrélant votre besoin en eau de votre activité
- **Maîtriser votre budget** de dépenses liées à l'eau



LE CONTENU

- **Une « Visite eau » sur votre site** (1/2 journée)
  - État des lieux de la gestion de l'eau et des effluents de votre site
  - Identification des premières pistes d'optimisation en matière de consommation, de rejet et d'amélioration des pratiques pour réaliser des économies d'eau
- Mise en relation avec des consultants spécialisés si nécessaire
- Identification des aides financières pour le(s) projet(s) d'économies d'eau
- **Accompagnement au dépôt de dossier de demande d'aide**

LES MODALITÉS DES AIDES DE L'AGENCE DE L'EAU RMC

- Une Visite eau est un prérequis nécessaire pour le dépôt d'un dossier de demande d'aide
- Ne pas avoir engagé les travaux (pas de signature de devis) avant le dépôt de la demande d'aide

LE COÛT

- Reste à charge entreprise : 0 €
- Coût de l'accompagnement totalement pris en charge par l'agence de l'eau RMC et la CCI

Julie Le Gouézigou
Tél. 06 33 47 03 01
j.legouezigou@mdb.cci.fr

environnement.bfc.cci.fr

Transition écologique et énergétique

PERF' by CCI BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Votre CCI est membre du RT2E, animé et financé par l'ADEME et la Région BFC
RT2E RÉSEAU DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Avec le soutien financier
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité
agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

AGISSONS POUR L'EAU & PRÉSERVONS NOS RESSOURCES